

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**  
**ARRÊTÉ N° 2025-129 :**  
**Portant réglementation de la circulation et du stationnement**  
**22 rue Gustave DECHEZEUX**  
**Pour rénover un faitage avec la pose d'un échafaudage**

**Le Maire de la commune de La Flotte,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-5, L.2213-1 au L.2213-6,

Vu le Code de la Route et principalement les articles R. 411-7 à R 411-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation de routes et autoroutes et ses modifications ultérieures,

Vu la demande de :

**ADP RÉNOVATION**

**42 RUE DE LA GRANDE BORDE**

**17220 SAINT VIVIEN**

**Considérant** que les travaux ou interventions de toutes natures sur les voies relevant de la police du maire nécessitent certaines restrictions au droit des chantiers,

**Considérant** que pour rénover un faitage avec la pose d'un échafaudage, des accidents et des encombrements pourraient se produire si la circulation et le stationnement n'étaient pas réglementés 22 rue Gustave Dechézeaux.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Du mardi 22 avril 2025 à 8h00 au mercredi 30 avril 2025 à 18h00

La circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits 22 rue Gustave DECHEZEUX pour rénover un faitage avec la pose d'un échafaudage par l'entreprise « ADP RÉNOVATION ». Une déviation pourra être mise en place par les rues adjacentes.

**ARTICLE 2 :** La pose, la surveillance et l'enlèvement de la signalisation réglementaire seront assurés par l'entreprise « ADP RÉNOVATION ».

**ARTICLE 3 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

**ARTICLE 4 :** Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie et le service des Polices sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour Ampliation :**

- Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Martin de Ré,
- Le Service des Polices
- ADP RÉNOVATION.

Fait à La Flotte, le 8 avril 2025

Le Maire,

Jean-Paul HÉRAUDEAU